



Institut Supérieur des Sciences
Agricoles, Halieutiques
et Environnementales.

FORMATION • PROFESSIONNALISME • PERFORMANCE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/2026/AMI/MINESUP/ISSAHE/ESSE RELATIF AU RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT À L'INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES (ISSAHE) POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026 - 2027

Dans le cadre du lancement de la rentrée académique de l'ISSAHE, prévue en octobre 2026, le **Président du Conseil d'Administration** informe la Communauté Educative nationale qu'il est ouvert un recrutement pour constituer le personnel enseignant en première et deuxième années BTS/HND dans la filière **Agriculture & Elevage**.

Article 1^{er} : Les spécialités suivantes sont ouvertes :

- ✓ Aquaculture (AQC) ;
- ✓ Entrepreneuriat Agropastoral (EAP) ;
- ✓ Production Animale (PAN) ;
- ✓ Production Végétale (PVE).

Article 2 : Les dossiers de candidature constitués, seront déposés tous les jours ouvrables de 10 heures à 16 heures, à :

+ (1) : **Yaoundé**, auprès du point focal ISSAHE, au 3^e étage de l'immeuble siège des Synergies Entrepreneuriales, sis à Mvog-Ada (Carrefour Hysacam). **Contacts : 674 271 873 / 677 983 154 / 698 089 076 ;**

+ (3) : **Esse**, au **Campus de l'ISSAHE**, lieu-dit Esse 2000. **Contacts : 694 743 303 / 675 153 333.**

Article 3 : La date limite de recevabilité des dossiers est fixée au **vendredi 11 septembre 2026**, à 16 heures précises.

Article 4 : Les postes à pourvoir, par les candidats titulaires d'un Diplôme universitaire supérieur à la Licence, d'un Diplôme d'Ingénieur et jouissant d'une expérience professionnelle avérée dans l'activité agropastorale, devront correspondre aux profils suivants :

SPÉCIALITÉS	TYPES D'ENSEIGNEMENT	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	PROFIL REQUIS PAR SPÉCIALITÉ
Aquaculture (AQC) ; Entrepreneuriat Agropastoral (EAP) ; Production Animale (PAN) ; Production Végétale (PVE).	Fondamentales	Biochimie – Microbiologie ; Biologie ; Mathématiques ; Physique-Chimie ; Statistiques et Probabilités ;	Doctorat Licence + PLEG/PLET Professionnels
	Professionnelles	Acquisition et sécurisation du foncier ; Agroforesterie ; Agro-Climatologie ; Anatomie et Physiologie Animale ; Chaines des valeurs des produits agropastoraux Connaissance de base en zootechnie ; Conservation des denrées ; Denrées alimentaires et Gestion des stocks ; Écologie Appliquée et Environnement ; Écosystèmes Aquatiques ; Environnement socio-économique de l'entreprise agropastorale ; Gestion des stocks ; Marketing Agricole ; Marchés et filières agricoles ; Mécanisation et maintenance des infrastructures, équipements et matériels de production ; Normes et qualité des produits agricoles ; Nutrition Animale ; Pathologie des espèces aquatiques ; Pédologie ; Politiques Commerciales ; Politiques et stratégies de développement agropastoral et rural au Cameroun ; Phytopathologie et Défense des cultures ; Règlementation en matière de production agropastorale.	Doctorat Licence + PLEG/PLET Professionnels Personnes Ressources du domaine concerné
	Transversales	Formation Bilingue Économie et Gestion des Entreprises	Doctorat Licence + PLEG/PLET Personnes Ressources du domaine concerné

Article 5 : Le dossier de candidature reçu au complet, sera constitué de :

- Une demande manuscrite adressée au Promoteur de l'ISSAHE ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé, et validé ;
- Une lettre de motivation précisant la spécialité et discipline sollicitées (voir Art.4) ;
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité (CNI) ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme professionnel ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme académique le plus élevé ;
- Une lettre de recommandation d'un référent (un Tuteur académique, un Chef hiérarchique, etc.) ;
- Des frais d'étude de dossier d'un montant de 10 000 (dix mille) francs CFA, contre reçu à verser au moment du dépôt du dossier.

Article 6 : Après audition préalable des candidats, les dossiers déposés feront l'objet d'un examen minutieux par la Commission Permanente chargée du Recrutement des Enseignants d'ISSAHE.

Article 7 : La liste des candidats définitivement retenue sera publiée par communiqué radio, appel téléphonique et voie d'affiche au campus de l'ISSAHE.

Fait à Yaoundé, le 17 JUL 2026

Le Promoteur de l'ISSAHE

